Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBS (Lux) Equity Fund - Emerging Markets Sustainable Leaders (USD), catégorie (CHF hedged) Q-acc (ISIN: LU1240778859), CHF

un compartiment de UBS (Lux) Equity Fund

Ce compartiment est géré par UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. (la société de gestion).

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans les plus grandes entreprises du monde entier dans le domaine des tendances et des thèmes de durabilité/ESG à long terme dans les pays émergents.

Sur la base d'une étude approfondie des entreprises, le gestionnaire du fonds associe les actions minutieusement sélectionnées de différentes entreprises venant de pays et secteurs divers en tenant compte des critères de durabilité/ESG, dans l'objectif d'exploiter des opportunités intéressantes tout en maîtrisant les risques. Parallèlement, le fonds de placement exclut les entreprises ou secteurs dont les produits ou activités commerciales ont des effets négatifs sur la société ou l'environnement. UBS Asset Management classe ce fonds comme un fonds axé sur le développement durable, qui promeut les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le compartiment utilise le MSCI Emerging Markets (net dividend reinvested) couvert CHF comme indice de référence aux fins de construction du portefeuille, de comparaison des performances, de gestion du profil ESG et de gestion des risques.

En principe, les investisseurs peuvent demander à la société de gestion le rachat de leurs parts lors de tout jour ouvré bancaire normal au Luxembourg.

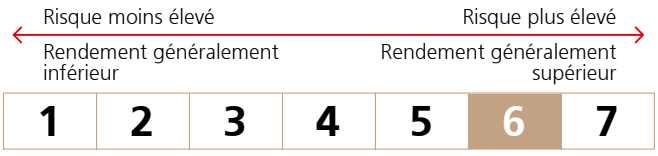
Les revenus de cette catégorie d'actions sont réinvestis.

Le gérant de portefeuille peut librement choisir la manière de constituer le portefeuille, et il n'est pas contraint par l'indice pour la sélection et la pondération des actions.

Le risque de change entre la monnaie de la classe de parts et la monnaie du fonds est largement couvert.

Le compartiment peut investir dans des actions A chinoises par le biais du programme Hong Kong – Shanghai ou Shenzhen Stock Connect («Stock Connect»).

Profil de risque et de rendement



Informations complémentaires sur la catégorie de risque

- La catégorie de risque est basée sur la volatilité future estimée du fonds. La méthode utilisée pour obtenir cette estimation dépend du type de fonds et des données historiques.
- La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas statique et peut évoluer au fil du temps.
- L'allocation à la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas qu'un placement dans ce fonds est dénué de tout risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie?

- Le fonds est classé dans la catégorie 6 car la volatilité de ses rendements est très élevée.
  Le Fonds investit en actions et peut donc être soumis à une forte volatilité. Aussi l'investisseur doit-il disposer d'une propension au risque ainsi que d'une capacité de risque élevées. La valeur d'une part peut chuter en deçà du prix d'achat. La valeur d'une part peut être influencée par les fluctuations de change.

Autres risques importants

- Le fonds se caractérise par une approche de gestion très actif. Cela signifie que la performance du fonds peut s'écarter nettement du taux de rendement du marché.
- Les placements via Shanghai ou Shenzhen Stock Connect sont soumis à des risques supplémentaires, en particulier à des quotas, à des risques liés aux dépôts, à des risques de clearing/règlement et à des risques de contrepartie.
- Les économies émergentes se caractérisent par des fluctuations de cours importantes. Parmi leurs autres caractéristiques, on compte des risques spécifiques tels qu'opacité du marché, barrières réglementaires, marchés illiquides ainsi que problèmes sociaux et politiques.
- Chaque fonds présente des risques particuliers, dont les descriptions figurent dans une liste détaillée et exhaustive incluse dans le prospectus.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%
Commission de conversion	5.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.09%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune

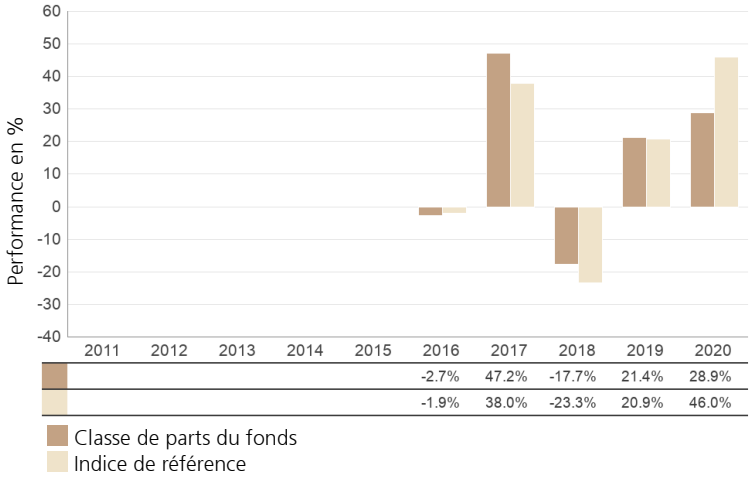
Les **frais d'entrée** indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, il se peut que vous payiez moins – pour en savoir plus consultez votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont estimés en l'absence de données historiques ou lorsque les chiffres calculés ne sont plus pertinents suite à d'importants changements. Les frais courants calculés sont publiés dès qu'ils sont disponibles; ils peuvent différer des estimations. Ils excluent généralement:

- Frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible à l'adresse **www.ubs.com/funds.**

Performances passées



La performance historique ne saurait préjuger des résultats futurs.

Le graphique montre la performance de placement de la catégorie calculée en tant que variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire du fonds de la fin d'une année à la fin de l'année suivante. En général, le calcul des performances passées tient compte de tous les coûts à l'exception de la commission d'émission. Si le fonds est géré par rapport à un indice de référence, le rendement de ce dernier est aussi indiqué.

1.2.2021: changement de la politique d'investissement, la performance a été réalisée dans des conditions qui n'existent plus.
La catégorie a été lancée en 2015. Le fonds a été lancé en 2000.
La performance passée est calculée en CHF.
L'indice de référence indiqué constitue la référence par rapport à laquelle la performance de la classe d'actifs peut être comparée. La performance passée de l'indice de référence est calculée en USD. Par conséquent, la différence de performance entre la classe d'actifs et l'indice de référence est influencée de la même manière par le différentiel de taux d'intérêt entre la monnaie de l'indice de référence et celle de la classe d'actifs.
Le compartiment ne vise pas à répliquer l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire:
UBS Europe SE, Luxembourg branch

Informations complémentaires
Des informations sur le fonds UBS (Lux) Equity Fund et ses catégories de parts, le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais ou en allemand, auprès de la société de gestion du Fonds, de l'Administrateur central, de la Banque dépositaire, des distributeurs du Fonds ou en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds.**
La monnaie de la catégorie de parts est CHF. Le cours des actions est publié chaque jour de négoce. Il est disponible en ligne à l'adresse **www.ubs.com/funds.**
Les détails, qui comprennent les procédures liées au traitement des réclamations, la stratégie d'exercice des droits de vote du fonds, les directives relatives au traitement des conflits d'intérêt, la politique de meilleure exécution et la politique de rémunération actuelle, qui inclut une description du calcul de la rémunération et des avantages et les responsabilités du Comité de rémunération, sont disponibles à l'adresse **www.ubs.com/fml-policies** Sur demande, une version imprimée sera fournie gratuitement.
Les parts détenues peuvent être échangées contre des parts d'autres compartiments du fonds et/ou d'autres catégories aux frais de conversion indiqués ci-avant. Les parts de catégories libellées en RMB peuvent uniquement être converties en parts de compartiments ou catégories dont le RMB est la devise.

Législation fiscale
Les lois fiscales en vigueur dans votre pays de résidence ou de domicile fiscal(e) déterminent la manière dont les revenus et le capital de votre placement dans le fonds seront imposés. Pour obtenir de plus amples détails sur les effets fiscaux de votre placement dans le fonds, veuillez contacter votre conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité
La responsabilité de la Société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'indice de référence est la propriété intellectuelle du fournisseur de l'indice. La classe de parts n'est ni sponsorisée, ni promue par le fournisseur de l'indice. Les dispositions juridiques complètes figurent dans le prospectus.